VALENCIENNES

Mercredi soir vers 8 h. 1/2, un incendie s'est déclaré chez M. Monchicourt, rue Saint-Jean. En passant dans la rue, M. Chobel, comptable, avait remarqué une grande lueur dans l'établissement, avait donné l'alarme, et MM. Foucart, Lemaire, pompiers, aides de Dupont Marcoul et de M. Emile Dehon et quelques voisins avaient atteint le foyer de l'incendie et étaient parvenus à s'en rendre maîtres avant l'arrivée de la pompe de Denain. Car c'est trois quarts d'heure après que le gardien, qui est logé près de l'établissement incendié avait donné l'alarme.

Nos félicitations aux dévoués citoyens qui ont fait preuve de sang-froid et de courage.

Denain. — Le domestique de M. Crespin-Delinsel, en voulant faire passer par la lucarne du grenier à fourrage, une boîte de paille qui offrait de la résistance, fit un tel effort qu'il fut entraîné et tomba sur le pavé.

Dans sa chûte, il s'est brisé le tibia droit.

On l'a transporté à son domicile à Douchy.

Deux enfants asphyxiés à Honnecourt

Les époux Tabary, mariniers, propriétaires du bateau *la Julia*, étaient arrivés avant-hier soir au bief à Honnecourt avec un chargement de 215 tonnes de charbon provenant des mines de Nœux.

A huit heures et demie ils firent souper leurs six enfants, puis en conduisirent deux, vers neuf heures, dans une petite loge où ceux-ci avaient l'habitude de dormir et qui est située à une dixaine de mètres de la cabine servant, la nuit, aux époux et aux quatre autres enfants.

Le lendemain, à sept heures du matin, le marinier fut douloureusement surpris de trouver ses deux garçons, Auguste et Fernand, asphyxiés par l'acide carbonique qui s'était dégagé du chargement. C'est du moins ainsi que les causes de l'accident sont expliquées par l'enquête.

D'après la déclaration des époux, il n'avait pas été fait de feu la veille, si ceu est de deux à sept heures du soir.

Les deux enfants étaient âgés de onze et de sept ans.

Felleries. — Le sieur Menu, garde-particulier à Felleries de M. Marès, propriétaire à Paris, faisant tournée ordinaire dans le bois contié à sa garde, trouva au lieu dit la « Quercelessière », 15 perches nouvellement coupées. Quelques mètres plus loin, il aperçut deux individus qui prenaient la fuite. Il se mit à leur poursuite avec son neveu qui travaillait non loin de là, mais il ne put les rejoindre. Pendant leur course, les deux fugitifs se retournèrent plusieurs fois vers le garde et le menacèrent de lui trancher la tête avec leur serpe, s'il sortait du bois, ou de ne pas le laisser revenir s'il allait se plaindre à la gendarmerie de Solre-le-Château. M. Menu a reconnu les coupeurs de perches : ce sont les nommés Albert Fontenelle, dit le « fils du Bronte », et Auguste Vincent, dit « Wilquet », tous deux journaliers à Solre-le-Château.

Battenières. — Un accident qui a failli avoir les conséquences les plus terribles est arrivé à la fabrique de sucre de M. Géronnez, à Battenières.

M. Dordain, marbrisiste, faisait en route habituelle et s'assurait que tout fonctionnait comme il le faillait, lorsque surpris par les bruits de tôleries situées en dehors de l'établissement, il remarqua le trop de chargement de ces appareils et le déplacement de la courroie glissant sur la poulie.

Dordain monta sur un plancher voisin des lavoirs en question, appuya la main sur la courroie de commande de la dite poulie et au moment donné, au même temps il glissa des pieds sur le plancher fortement huméctié et engagea son bras droit entre la poulie et le soupirier en bois.

A ses cris, le surveillant Delaquel arriva, mais Dordain avait pu déjà dégager son bras dont les chairs étaient toutes écorchées.

Le docteur opère que la guérison du bras pourra se faire sans aucune opération.

Wallers. — Mardi, vers midi, M. Odon-Divercky revenait des champs conduisant deux chevaux attelés à une voiture dite « traineau » servant au transport des instruments aratoires. Il était monté sur un cheval.

A un certain moment, celui-ci se cabra et M. Odon, perdant l'équilibre, tomba entre les deux. M. Odon allait être infailliblement écrasé par son traineau, ou tout au moins blessé par ses chevaux, car ceux-ci, effrayés par sa chûte, se disposaient à s'emballer, lorsque M. Duriez, employé de la gare, qui se trouvait à environ 10 mètres de là, sur la voie du chemin de fer, sauta par dessus de la haie et se jeta résolument à la tête des chevaux qu'il parvint à maîtriser.

Grâce à ce secours, M. Odon en a été quitte pour une blessure légère à la tête, blessure produite par le sabot d'un des chevaux.

Nous félicitons M. Duriez pour sa courageuse conduite ; il nous revient, du reste, qu'en maintes circonstances, il a fait preuve de beaucoup de courage.

HAZEBROUCK

Un *enfant brûlé*.—Mardi soir, vers quatre heures de l'après-midi, le petit Armand Vanhove, fils d'un employé de chemin de fer est tombé dans un chaudron rempli d'eau bouillante qu'on venait de déposer par terre. Le pauvre petit a succombé hier matin à dix heures.

DUNKERQUE

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation, la nommée Léonie Brandt, femme divorcée, sous l'inculpation d'escroquerie.

Cette femme s'est rendu chez la dame Dondeyne, boulangère, demeurant rue des Vieux Remparts, 70, disant qu'elle était envoyée par une des clientes de la marchande, la femme Leclercq, demeurant Quai du Risban, pour lui emprunter une somme de 6 francs.

PAS-DE-CALAIS

AGITATION OUVRIÈRE à LENS

La Réunion de la salle Gossart

Une réunion des membres de la chambre syndicale des mineurs a eu lieu salle Gossart.

Environ 500 mineurs de la section de Lens y assistaient. Cette section avait été sollicitée par bon nombre d'ouvriers et notamment par ceux des fosses n° 4 et 5 qui se plaignent depuis quelque temps que la Compagnie des Mines de Lens fit lient plus les engagements pris par elle lors de la dernière grève et concernant spécialement la suppression des longues coupes qui sont rétablies depuis le mois dernier et des marchandages qui continuent à être offerts aux ouvriers.

Suppression des longues coupes

Un vif mécontentement règne parmi les mineurs présents à la réunion ; plusieurs d'entre eux, après avoir expliqué que les longues coupes sont préjudiciables à leurs intérêts, que seuls les patrons en récoltent les avantages et qu'en outre les marchandages créent une concurrence déplorable entre les ouvriers qui sont appelés à étendre certains travaux à meilleur marché que leurs camarades, demandent à ce qu'une délégation soit envoyée séance tenante, près de l'administration des mines, afin de solliciter simplement de celle-ci l'exécution de ses promesses.

Délégation ouvrière envoyé à l'Administration

Une commission est immédiatement désignée. Une nouvelle réclamation est alors formulée pour être jointe aux précédentes : elle porte sur la mise en bas par l'administration des mines du Lens du prix total de certaines berlines de charbon qui ne parviennent au jour par suite de choses ou autres causes indépendantes de la volonté de l'ouvrier mineur, que pleines à 1,250 au lieu de 3/4. Immédiatement après, les 12 délégués nommés et choisis parmi les membres du syndicat se rendent auprès de M. Reumaux, ingénieur en chef des mines de Lens qui, comme toujours les reçoit avec une grande amabilité.

Réponse de la Compagnie

Une heure après, les délégués reviennent et font connaître les réponses de M. Reumaux qui sont : que la majorité des ouvriers mineurs demandant le maintien des longues coupes et des marchandages, la Compagnie croierait apporter une entrave à la liberté du travail en s'y refusant. En ce qui concerne la réclamation pour les berlines insuffisamment pleines, l'administration s'attachera dorénavant à n'opérer la réduction du prix de celles-ci qu'en proportion du manquant constaté.

L'assemblée paraît peu satisfaite de ces réponses.

Sages conseils de Lamendin

Lamendin secrétaire général du syndicat prend alors la parole et après avoir recommandé aux ouvriers d'agir avec prudence, d'éviter toutes excitations mutelles et de ne pas soulever le conflit qui surgirait à l'heure actuelle être préjudiciable à la classe des travailleurs tout entière il recommande aux mineurs de s'unir de se grouper tous sous le drapeau du syndicat. Il a un moment donné que n'aura qu'à s'agiter devant les compagnies pour obtenir de celles-ci et dans la mesure du possible les réformes et améliorations nécessaires. L'assemblée a applaudi ensuite sur ces bonnes paroles qui l'ont beaucoup impressionnée.

Rien n'est à craindre en ce moment les ouvriers étant satisfaits de leurs salaires qui sont devenus très rémunérateurs avec l'application des 10 0/0 comme prime.

CALAIS

Arrestation. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Edouard Hadfield, âgé de 18 ans, demeurant rue des Fontinettes, inculpé de vol de fromages et sardines à l'étalage du sieur Belvalette, marchand de primeurs, place d'Armes.

UN MINEUR TUÉ A AUCHEL

Un mineur d'Auchel, fosse n° 3, a été tamponné lundi soir par un train qui manœuvrait sur une voie de garage. La gorge a été presque instantanée. Piquet, qui travaillait à la forge, se trouvait sur la voie. Il était âgé de quinze ans et demi.

Frennes. — *Croissez et multipliez.* — Une commune privilégiée du Pas-de-Calais, c'est la commune de Frennes, canton de Guitinès.

N'ayant qu'une population de 1.030 habitants, elle possède 33 chefs de famille ayant ensemble 134 enfants, soit une moyenne de 8 enfants par famille.

Voilà une localité dont l'application de la nouvelle loi sur les familles de sept enfants va bouleverser les finances!

Ajoutons qu'on parvient, à Frennes, à un âge fort avancé.

Il existe dans cette commune un grand nombre d'octogénaires et, l'an dernier, une veuve Berquiez-Jonglet y mourait à l'âge de 101 ans et dix mois.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Feu d'artifices rue de la Bienfaisance à Roubaix. Voici les principaux : Alphonsine Cuvelier, 10 jours de prison pour vol. — Elisa Dewinter, 6 mois de prison pour vol. — Bernard Verpoorte, 3 jours de prison pour bagarrerie. — Alphonse Debem, 50 francs d'amende et 28 francs de dommages-intérêts pour coups. — Louis Dubois, 8 mois ; Joseph Viaene, 2 mois, pour le même délit. — Victor Farwel, 6 mois, pour vol. — Adolphe Van Malderen, 3 mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Me COURANT.

Tribunal civil de Lille

Par un jugement en date du 8 mars 1881, Mme Sophie Vych, veuve Roger Talory, avait légué à l'hospice de Deûlémont un grand meubles et immeubles qu'elle possédait. Le reste était à partager entre tous ses héritiers. Ceux-ci qui refusa, jusqu'à ce jour, de reconnaître cette dernière clause du testament. Mais le tribunal condamne les héritiers de Mme veuve Roger, solidairement à délivrer à la commune de Deûlémont, et dans la huitaine de la signification du jugement, le legs fait par Mme Roger.

FAITS DIVERS

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Journée du 9 janvier. — Baromètre : 770 matin. 8 (très du beau temps). Baisse depuis la veille : 0 mm. 5.

Thermomètre : à 6 heures du matin : 3° au dessus de 0 ; à 3 h. de l'après-midi, 7° au dessus de 0 ; à 6 h. 5°.

Direction et force du vent : Sud-Ouest, modéré.

(Par dépêche). — Paris, 9 janvier. — Baromètre : Brest 760 mm., Lyon 775. Les dépressions se succèdent à l'ouest de l'Irlande. Hausse de 7 mm. à Valentia, 1 à Brest. Baisse de 4 mm. à Nice.

Temps probable pour aujourd'hui : vent d'entre Sud et Ouest, ciel nuageux, temps assez doux.

La Mort d'un original

Le dictr Artand-Haussmann, neveu du baron Haussmann, ancien auditeur au Conseil d'Etat, vient de mourir des suites de l'*influenza*. On se rappelle que M. Artaud fut, il y a quelques années, le héros d'une affaire qui eut un grand retentissement.

Un de ses amis, M. de X..., atteint par lui dans une chambre de l'Hôtel du Louvre, avait été frappé à coups de canne, blessure profonde en bronze, menacé d'un poignard et d'un revolver.

M. Artaud le souponnait de faire la cour à sa femme.

L'agresseur, arrêté dans une surexcitation extraordinaire, fut examiné par des médecins aliénistes et déclaré responsable.

M. Artaud, pour obéir au désir de sa mère, avait consenti à se marier, mais par une convention intervenue entre les deux époux, le mariage n'avait jamais été consommé. Le mari était parvenu, en déclarant au Pape que son union n'avait été qu'apparente, à se faire ordonner prêtre.

Il y a quelques ans il vécut en prêtre entre sa femme et sa mère. Cette dernière ignorait la position de son fils. Lorsqu'elle lui fut révélée par une indiscrétion, elle fut frappée d'une douleur si profonde à laquelle elle survécut peu de temps.

Dans l'intervalle plusieurs dignités ecclésiastiques avaient été conférées à son fils, qui était devenu camérier du Pape et prélat romain. Il portait le titre de Monsignor et il avait fait aménager dans son hôtel, rue d'Amsterdam, deux chapelles où il célébrait de temps à autre,

C'est à cette époque qu'eut lieu l'affaire de l'hôtel du Louvre. Un divorce s'ensuivit et Mme Artaud obtint une pension dont le capital s'élevait au tiers de la fortune du mari.

Celui-ci interné, à Charenton, s'en échappa peu de jours après.

Il se réfugia d'abord en Suisse, puis il vint retrouver son épouse divorcée à Paris. La famille, qui connaissait sa retraite ne l'inquiéta pas.

C'est là qu'il est mort. Cet original a tenté en faveur de sa femme.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une remarquable publication de la librairie Boulanger, dont les 3 premières livraisons paraissent aujourd'hui : Mauvais vœu, par J. Lermina est un roman que tout le monde peut lire. Réclamer chez tous les libraires, les 3 premières livraisons qui sont données gratuitement. (Voir l'annonce 4e page.)

Nouvelles à la Main

Une anecdote qui n'est pas très fraîche de date mais qui est amusante.

L'anecdote nous en rappelleune autremoins fraîche de date ;

Dans une réunion publique à Paris, en 1870, pendant le siège, un orateur commence ainsi son discours :

— « Citoyens, c'est sous l'empire d'une vive émotion... »

Un citoyen interrompant : — « Il n'y a plus d'Empire. »

Toute la salle : — « Non, non, plus d'Empire !... »

L'orateur se reprend alors :

— « C'est, dit-il, sous le gouvernement de la Défense nationale d'une vive émotion... *(Tonnerre d'applaudissements.)*

***

Dialogues fantaisistes :

— Tu connais Charles ?

— Je crois bien.

— Un excellent garçon, n'est-ce pas ?

— Oh ! oui, et sa femme aussi !

Programmes des Spectacles-Concerts

Théâtre municipal de Lille. — Samedi 11 janvier, Relâche pour cause d'indisposition.

Dimanche 12 janvier, MARCEAU, drame ; MIGNON, Opéra-comique.

Théâtre-concert des Variétés. — Vendredi 10 janvier.—Grand succès du quadrille incohérent par Nini-Patte-en-l'Air, Brifeuil, Charlemagne et Volau-Vent. — Intermèdes variés par Madame Abadie et toute la troupe.

Dernière représentation d'Apollon.

Un cœur dans la mansarde, vaudeville, de Grange et L. Thiboust.

Dimanche 12, après le concert, grand bal paré masqué et travesti.

PETITE CORRESPONDANCE

LECTEUR ASSIDU. — Il est forcé de faire continuer la danse qu'il a ébauchée.

V. D. — Les cours dont vous nous parlez sont rétablis depuis deux jours.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 9 janvier

Cyprien Lanchie, bois, Beaurepaire. — Louis Deschack, rue Turgot, 70. — Clémence Auffinck, rue de Menin. — Pauline Vermeersche, rue Tilleul. — Alphonse Boursin, rue général Chanzy. — Flore Boyrin, rue d'Halle, 29. — Marie Duhamel, rue de Lille, 56. — Rosalie Vandervinchorre, rue Tilleul. — Jeannette Deurs, rue Jacquart, 181. — Elom Dusoulier, rue du Part. — Clémence et Marie Lambin, Hôtel-Dieu. — Philomène Marsin, Hôtel-Dieu.

Décès du 9 janvier

Céline Roussel, 7 ans, rue Watt. — Florentin Réquette, 68 ans, sentier du Ballon. — Hélène Maes, 1an, rue de Lannoy. — Joseph Staelinhaer, 59 ans, rue du Fort, 54. — Henri Bassoul, 1 mois, rue du Tilleul. — Richard Cliquet, 75 ans, rue Inkermann, 73. — Eugénie Desfrenne, 71 ans, rue des Fleurs, 91. — Charles Vanmeenen, 5 mois, rue Fosse-aux-Chênes. — Augustine Bogaerts, 16 ans, rue Longues Haies. — Séraphine Vandermersch, 67 ans, Hôtel-Dieu. — Edmond Vanontryve, 40 ans, tisseur, Hôtel-Dieu. — Charles Dujardin, 73 ans, rue Planche Trouée.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 8 janvier

Jules Ketemont, rue du Clocher. — Julien Capy, Pont-de-Neuville. — Marguerite Demangé, Pont-de-Neuville. — Gustave Desprez, Issue Thiers. — Zoé Molle, rue Neuve. — Alphonsine Bonte, rue des Ursulines. — Claire Defontaine, rue Fin de la Guerre. — Marie Duchen, rue des Postes.

Décès

Julienne Wibaux, 1 mois, rue du Moulin Fagot. — Pierre Barbet, 82 ans, rue du Haze. — Julie Dettour, 32 ans, soigneuse, chemin des Carliers. — Hortense Liétar, 25 ans, rue du Tilleul. — François Delhoute, 41 ans, rue de Gand. — Honorine Debonines, 46 ans, rue de Menin. — Léon Delignies 2 ans, au Blanc-Seau. — Auguste Dufermont, 1 mois, rue Amber. — Joseph Cordoen, 3 mois, rue de Dunkerque.

Mariages

Entre : Armand Pollet, boulanger et Marie Rey, sans profession. — Hector Crespion, teint. et Eugénie Tonnel, sans profession.

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part l'annonce du DÉCÈS DE CONVOI et à l'OBIT du mois qui sera célébré le Samedi 11 janvier 1890 à 7 h. 3/4 et à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de monsieur

Alexandre WALT

Veuf de Dame Rosalie MARLIÈRE

décédé à Tourcoing, le 27 décembre 1889, dans sa 86e année, administré des Sacrements saint prêtres de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TOMBOLA

DE L'EXPOSITION DE 1889 (Ind. Impr). Vente IN-DAVRIER, *Trésor général*. Plus de 5,000 lots, dont un vol. 200.000 f. — STAUDIN, 111, St-Sébastien, PARIS

ÉTRENNES 1890

AUTOUR DU BRAGUON TRICOLORE

Compagnie de l'Armée Française, 1er vert ado

Ouvrage du Général THOMAS

1 fort volume gr. in-8° illustré de 500 dessins de L. Sabouret, Bredel, concours musical, 1 volume, 1 partition, Cartonnage d'étrennes (couverture illustrée) 18 fr. Franc franco contre mandat de 12 fr. 1 fr.

1 H. ALLE VARCEUR & Cie, 31, Rue de Fleurus, PARIS

BULLETIN LAINIER

Marché à terme DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 9 JANVIER

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

Janvier	0.75
Février	0.75
Mars	0.00
Avril	6.10
Mai	0.00
Juin	6.075
Juillet	0.00
Août	6.05
Septembre	0.00
Octobre	6.05
Novembre	0.00
Décembre	0.00

Type n° 2 :

Janvier	0.00
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	0.00
Septembre	0.00
Octobre	0.00
Novembre	0.00
Décembre	0.00

Type supra :

Avril :	6.475

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Janvier :	65.000 à 6.75
Février :	5.000 à 6.775
Avril	10.000 à 6.10
Id.	5.000 à 6.075
Mai :	5.000 à 6.075
Juin :	5.000 à 6.075
Août :	10.000 à 6.05
Id.	5.000 à 6.075
Octobre :	10.000 à 6.05

Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Janvier :	10.000 à 6.35
Total :	90.000 kilos.
Tendance calme.	

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 9 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

	8 Jan.	9 Jan.		8 Jan.	9 Jan.
Courant....	52	52 50	4 de mars	54 50	52 75
Février....	52 75	52 75	4 de mai	54	54

Marque Corbeil : 56 ... — Circulation : 0.000.

Blés. — Tendance

Courant....	23 75	23 75	4 de mars	24	24
Février....	23 50	23 50	4 de mai	24 25	24 25

Seigle. — Tendance

Courant....	16	16	4 de mars	16 75	16 75
Février....	15 75	15 75	4 de mai	16 50	16 50

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 9 Janvier

	HUILES l'hectolitre Cdj.	G.R. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.
Colza	65	...	...
Œillette b. g.	...	16	1
Lin de pays	52	45	25
Lin étranger	51	45	23
Cameline	...	44	1
Chènevis	...	40	1
Huile épurée pour quinquet	81	...	...

PARIS, 9 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de colza			**Huile de lin**		
	8 Jan.	9 Jan.		8 Jan.	9 Jan.
Courant....	76 75	76 25	Courant....	54 00	54 50
Février....	73 75	73 75	Février....	54 25	54 50
4 de mars.	72	72	4 de mars.	54 50	54 50
4 de mai...	68	69	4 de mai.	54 25	54

SUCRES

LILLE, 9 Janvier.

	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre 96 83 (88 degrés)	28	27 25
» acquitté	79 75	...
» blanc type n° 3	31 50	...
» pain 6 kil. n° 1	108	...
Betteraves disponibles	...	32 75
Mélasse	...	29 25
3/6 fin disponible	...	...

PARIS, 9 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène, — Tendance			Clôture
Rouge 88°	28 25	28 35	...
Sucres blancs. — Tendance			
Cour....	32 37	32 75	...
Février....	32 62	32 50	...
4 d. m..	33 37	33 37	...
4 d. mai	34 25	34 25	...
Raffiné	105	105	...

CAFÉS

Havre. — (à terme). — Cafines.

Ventes 10000 balles.

Courant ..	101 50	Avril	101 50
Novembre.	101 50	Mai	101 75
Décembre.	100 25	Juin	101 75
Janvier	...	Juillet ..	101 75
Février. ..	101 50	Août	101 75
Mars	101 50	Septembre	102 —

Autres. — Santos. — Oct. ... — nov.. — ... — déc. ... — janv. 102 — fév. 101 50 mars.... — ... — avril.... — mai.... — ... — juillet.... — ... — août.... — ...

Ventes : 9.000 sacs.

ALCOOLS

PARIS, 9 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	8 Jan.	9 Jan.	Clôture
Courant.....	35 25	35 25	...
Février.....	35	35	...
4 de mars.....	36	36	...
4 de mai.....	36	36 50	...

Stocks : 0.000

COTONS

HAVRE, 9 Janvier. — Ouverture : ... balles

	8 Jan.	9 Jan.		8 Jan.	9 Jan.
	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier ...	66 7/8	67	Juillet	68 1/4	68 1/2
Février....	67	67 1/8	Août	68 1/2	68 3/4
Mars	67 1/4	67 3/8	Septembre.	68 1/8	68 3/8
Avril	67 1/2	67 5/8	Octobre ...	67 1/8	67 3/8
Mai	67 3/8	67 3/4	Novembre.	67 5/8	67 3/4
Juin	67 5/8	68	Décembre.	68	/.

NEW-YORK, 9 Janvier. — (Clôture).

Recettes : 13.000 balles contre 26.000 en 1889. 20.000 en 1888. Stock de la semaine : 90.000 balles, contre 115.000 en 1889, et 101.000 en 1888.

Ventes de futures : 156.000 balles.

	8	9		8	9
Janvier ...	10 10	10 22	Juillet....	10 60	10 62
Février ...	10 20	10 37	Août.....	10 66	10 67
Mars.....	10 34	10 46	Septembre.	10 66	10 66
Avril.....	10 41	10 43	Octobre ...	9 96	9 95
Mai.....	10 48	10 50	Novembre.	...	...
Juin.....	10 55	10 58	Décembre.	...	...

Middling upland à New-York... 10 1/4.

— — New-Orléans. 9 3/4.

LIVERPOOL, 9 Janvier — Ouverture.

Ventes : 12.000 balles.

Marché.

Futures. — Hausse 0.00.

BOURSE DE LILLE

du 9 Janvier 1890

Les dernières cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

EMPRUNTS (VALEURS AU PORTEUR)

Lille, 1888, 500. ...

OBLIGATIONS

Mines de Béthune (1888, reach. à 500), f. p. 515,25

ACTIONS

Anzin (100 de dénier) n. (288 deniers) 4.500. — Bruay (P.-d.-C.) ex-c. 68 p. (4000 act.) 1425. — Bully-Grenay (6 sixièmes) p. (18.000 parts) 1.215. — Carvin ex-c. n. 34, p. (2945 act.) 1195. — Douchy p. (1800 act.) 8.805. — Escarpelle (Nord) n. (5500 act.) 3,950. — Fléchinelle (850 an.) Ex-c. 5 au p. (2,000 act.) — Meurchin (ex-c. n° 15). n. (9000 act.) 3.900. — Ostricourt (500 fr.) n. (6.000 act.) 955.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier 1890. — Anzin, 48. — Carvin, 25. — Douchy, 50. — Lens, 125. — Aciéries de France. — Blache Saint-Waast, 40. — Verley-Decrois, 11 25. — Platel, 30. — Compagnie d'Escaupin du Nord, 10. — Banque régionale 5.

BOURSE DE BRUXELLES

du 9 Janvier

Emp. 3 1/2 s. 1.	102 90	Brunit. lib. 1886.	92 25
— sér. 11.	102 40	Non libéré 1886.	...
— sé. 12.	102 40	Ostende p.	...
— 3.	96 —	— 1884 3.	...
— 2 1/2.	82 25	— 1884 2.	...
Annuités 4 1/2.	...	Tonnerre.	48 50
— 4.	...	— 188. 3 1/2	...
— 3.	82 45	Gand.....	1868. —
Cr com. 4 1/2.	...	—	1869. —
— 4.	...	—	1883. —
— 3.	...	Liége	1883. —
—3 pc 1861.	111 75	—	1889. —
—3 pc 1868.	—	—	1888. —
Brunit. lib.	90 75	—	1871. 95 50
Non libéré 1887.	...	—	1872. —

BULLETIN FINANCIER

9 janvier 1890.

Le marché redevient indécis, la baisse des Rentes française, malgré l'assistance du crédit de la caisse du jeune roi, a entraîné nos fonds publics qui clôturent sensiblement au-dessous des hautes cotes dans la séance précédente.

Le 3 0/0 est à 87.50 dernier cours.

L'Amortissable finit à 92.55.

Le 4 1/2 à 100.50.

L'Extérieur a reculé à 71 3/4.

L'Italien est lourd à 93.37.

Le Turc cote 17.75.

Par contre le Portugais 3 0/0 est mieux tenu à 63 11/16 au lieu de 63 1/4, cours d'hier.

Les sociétés de crédit sont bien tenues.

Le Crédit Foncier se négocie à 1.210, et 1.205, dernier cours.

La Banque de Paris est à 783.75.

Le Crédit Lyonnais vaut 1045.

La Société Générale est très ferme à 465.

La Banque d'Escompte clôture à 516.25 en hausse de 1,25 sur hier.

Le Suez a baissé de 5 fr. à 2282.50.

Le Panama a repris de 5 fr. à 28.75.

Au compliant, les obligations des Chemins de fer économiques sont demandées à 200 fr.

En banque, le Robinson Gold est à 121.25.

Les actions Mines d'Alais Le Gallois sont à 22.25 et 23 fr.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

LA

Fille des Camelots

PREMIÈRE PARTIE

— Depuis deux ans seulement, avait répondu Horace ; je passe généralement cinq mois à la campagne : l'été à Trouville, l'automne en Bretagne, où je chasse avec quelques voisins.

— Tu dois être très lancé.

— Je le suis trop, c'est énintant ; et quand viens la saison du repos, je m'éloigne avec une joie qui n'a d'égale que celle que j'éprouve à revenir.

— Tu es un *boulevardier*, comme vous dites ici.

— Corps et âme ! Ah ! c'est qu'aussi je ne connais pas au monde une ville qui soit comparable à Paris. Regarde donc là, sous les yeux ! As-tu jamais rêvé un pareil kaléidoscope ? C'est le monde entier qui passe à les pieds, spectacle toujours nouveau qui tient en réserve des surprises pour toutes les curiosités, des satisfactions pour tous les appétits.

— Enthousiaste !

— N'est-ce pas de mon âge ?

— Tu as vingt-sept ans ?

— Depuis quelques jours.

— Et tu n'as pas encore songé à te marier.

— Pourquoi faire ?

— Belle réponse !

— Je n'en fais pas d'autres à ceux qui celles qui ont tenté de me précipiter dans cette aventure.

— Ah ! ah ! fit René en riant, tu vois bien, on l'a déjà visé.

— Plusieurs fois.

— Et tu résistes.

— J'ai peur des femmes mariées, — celles des autres, tant qu'on voudra !... mais je serais désorienté avec la mienne.

— C'est une habitude à prendre.

— Je ne dis pas non.

— Enfin, que te propose-t-on ?

— Une surtout.

— Comment l'appelle-ton ?

— Mlle Laure Pradier.

René fit un mouvement.

— Ah ! vraiment, dit-il avec vivacité.

— Tu la connais ? répartit Horace.

— J'en ai entendu parler à Bordeaux ; on l'a dit charmante.

— Et on n'a pas tort ! — Dix-huit ans à peine, une chevelure opulente qu'elle ne doit qu'à la nature ; des yeux d'un bleu noir où passent parfois des éclairs d'une intensité sombre ; des dents saines, des mains de race, et des pieds... comme on n'en voit que trop rarement dans les salons parisiens !

— Diable ! il me paraît que tu as fait une étude complète.

— Je m'en défends pas.

— Et tu t'es laissé séduire ?

— Cela serait fait depuis longtemps, si je n'aimais ailleurs.

— Eh ! il fallait le dire tout de suite. Je comprends.

— Tu ne comprends rien du tout.

— Cependant.

— Tu la connaîtras.

— Une grande dame !

— Non.

— Une petite bourgoise ?

— Pas davantage.

— Qu'est-ce donc, alors ?

— Eh ! le sais-je moi-même ! une vraie parisienne, à ton exception que l'on cherche toujours et que l'on ne rencontre jamais !

— Serait-ce la Cagnotte, par hasard, interrompit René.

Horace ne répondit pas ; il resta quelques secondes le coude sur la table, le front dans la main, le regard plongeant vaguement dans la foule qui circulait sur le boulevard.

Mais presque aussitôt il secoua le front avec force et se tourna vers son ami.

— Allons, allons, reprit-il un peu brusquement, c'est assez parler de moi ; j'exerce singulièrement, les devoirs de l'hospitalité. Ce que je fais, ce que je rêve, cela importe peu pour le moment, puisque nous aurons le temps d'y revenir. Ce qui est bien plus intéressant, c'est toi : j'ai hâte d'apprendre ce que tu es devenu et par quel heureux hasard je t'ai rencontré aujourd'hui en face des Variétés... Depuis quand es-tu à Paris ?

— Depuis ce matin, répondit René.

— Ou étais-tu avant ?

— A Bordeaux.

— Qu'y faisais-tu ?

— Rien.

— Et à Paris, que comptes-tu faire ?

— Je ne sais pas.

— Diable, voilà qui est bien vogue... Es-tu riche au moins ?

— Pas du tout ?

— Ça, c'est plus grave, parce que, aujourd'hui, la pauvreté, c'est une bien mauvaise recommandation, et ce n'est guère que dans les romans que l'on s'intéresse aux gentilshommes pauvres.

— Moi non plus ; pour les autres — mais pour moi... Brr... ça donne le frisson rien que d'y penser.

René se prit à rire.

— Eh ! bien, n'y pensons plus ! répliqua-t-il avec enjouement.

— Au fait, tu as raison, poursuivit Horace. d'ailleurs, après tout, on ne sait pas ; il faut toujours compter sur le hasard. Tu es jeune, beau garçon, intelligent, tu rencontreras quelque jour, une belle et riche héritière.

— Je n'en cherche pas.

— C'est une chance de plus pour en trouver.

Pour la seconde fois, un franc sourire releva le coin de la lèvre de René.

— Non, non ami, répondit-il, car si je n'en cherche pas, c'est que je suis amoureux.

— Ah ! ah ! toi aussi ! fit Horace avec un haut le corps ; et ta belle est à Paris.

— Non, à Bordeaux.

— Qui est-elle ?

— Je l'ignore.

— Mais ses parents ?

— Je ne les connais pas.

— Au moins tu lui as parlé ?

— Jamais.

— Mais son nom ! tu connais son nom ?

— Je sais qu'elle s'appelle Raymonde, et c'est tout !

Horace se rejeta vivement en arrière, enveloppant son interlocuteur d'un regard où il y avait comme un voile d'inquiétude.

— Oh ! oh ! balbutia-t-il avec une légère pointe de raillerie ; mais c'est un cas pathologique des plus intéressants. Enfin, qu'espères-tu ?

— Rien, répondit René.

— Et en attendant, que fais-tu ?

— Je l'aime.

Horace serra la main de son ami avec une compassion ironique.

— Soit ! soit, dit-il. Je n'insiste plus ; on n'aime pas toujours où l'on veut, et j'en suis moi-même un lamentable exemple. Laisse-toi donc aller à ta destinée ; je suis un peu fataliste, et ce n'est pas moi qui t'empêcherai de te casser le cou, si c'est écrit. Seulement, avant de passer à un autre sujet, je ne veux plus te demander qu'un renseignement.

— Lequel ?

— Ce sera le dernier. Si la mémoire ne me fait pas défaut, il me semble qu